

Paris, le 15 avril 2020

La crise du COVID-19 : des enjeux humanitaires au niveau mondial

Chères et chers camarades,

La crise sanitaire actuelle n'a pas de frontières et touche l'ensemble des travailleurs et des économies à travers le monde. Mais la capacité de réponse n'est pas la même avec des pays dénués d'infrastructures publiques solides, des services publics de santé bien souvent affaiblis comme en Grèce, laissant entrevoir des crises humanitaires à répétition pendant et à l'issue de la crise du COVID-19. Au-delà, les Nations-Unies et l'OIT alertent la communauté internationale sur le sort des travailleurs migrants qui sont aussi parmi les plus vulnérables.

Un défi majeur pour l'Afrique

Près de l'ensemble du continent africain est désormais touché par le COVID-19. La Commission économique pour l'Afrique des Nations-Unies prévoit d'ores et déjà une chute de la croissance de 3,2 % à 1,8 % du PIB en 2020 pour le continent africain. En cas de propagation incontrôlée du virus, la situation économique pourrait virer rapidement à la récession.

Les modalités dérégulées de la mondialisation font peser davantage de risques sur les conditions de vie et de travail. Près de l'ensemble des pays africains sont dépendants de l'importation de matériel médical et pharmaceutique et seulement 15 pays sur 54 sont des exportateurs nets de produits alimentaires. Le modèle de libre-échange - aux garanties très insuffisantes sur les normes sociales, environnementales et réglementaires - a également progressé en Afrique avec l'entrée en vigueur le 1er avril 2020 de l'accord instaurant la zone de libre-échange continentale africaine – intensifiant les pressions sur les travailleurs dans la recherche à la compétitivité.

En parallèle, la grande majorité des pays africains font face à des risques majeurs en l'absence d'infrastructures publiques – notamment de santé – solides. Les Nations-Unies alertent notamment – dans un rapport du 19 mars 2020 intitulé *“Responsabilité partagée, solidarité mondiale : répondre aux impacts socio-économiques du COVID-19”* - sur l'absence de couverture de santé pour 50% de la population rurale mondiale et 20% de la population urbaine mondiale face à des dépenses publiques de santé seulement à hauteur de 2% du PIB en moyenne. Le manque d'accès à l'eau pour 2,2 milliards d'individus et le manque d'accès à des infrastructures sanitaires de base pour 4,2 milliards d'individus à travers le monde – touchant notamment l'Afrique - limiteront ainsi la capacité de lutter contre la propagation du virus, les gestes barrières

réfugiés - sollicités dans le secteur agricole notamment (voir communiqué FO du 31 mars 2020 et communiqués de la FGTA-FO).

Concernant la politique extérieure de l'UE, aucun soutien au continent africain n'a encore été entériné par le Conseil européen alors que l'UE représente le premier partenaire commercial de l'Afrique. La nouvelle stratégie UE-Afrique présentée le 6 avril dernier fait l'impasse sur le COVID-19 et se limite essentiellement à la promotion du libre-échange et au développement de l'environnement des entreprises et des affaires avec peu de garanties pour la protection des droits fondamentaux des travailleurs et des normes sociales, environnementales et réglementaires.

Enfin, l'UE a décidé le 31 mars dernier de renforcer son fonds régional en réponse à la crise syrienne à hauteur de 240 millions d'€ face au risque de crise humanitaire dans la région. Cette assistance vise notamment à renforcer les services publics de santé et d'éducation des pays voisins de la Syrie, à savoir le Liban, la Jordanie ou encore l'Irak pour soutenir les réfugiés syriens.

Une réponse internationale insuffisante

Les Nations-Unies exhortent la communauté internationale à un arrêt général de l'activité pour éviter une aggravation ou l'apparition de crises humanitaires à travers le monde face au COVID-19. Le lancement d'un plan de réponse humanitaire coordonné par les Nations-Unies début avril à hauteur de 2 milliards de dollars est clairement insuffisant tandis que la Commission économique pour l'Afrique des Nations-Unies estime le besoin de financement pour le secteur public de la santé pour l'Afrique à 10,6 milliards de dollars. Le 8 avril, la Commission européenne a annoncé que l'UE allait garantir plus de 15 milliards d'euros pour aider les pays les plus vulnérables en Afrique et dans le reste du monde.

Malgré la prise de conscience du G20 de l'ampleur de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques et sociales, aucune avancée concrète n'a été entérinée lors de la réunion du 6 mars dernier. Pour FO, le renvoi partagé de la question de l'emploi à l'OIT et à l'OCDE par le G20 ne doit pas conduire à un affaiblissement du rôle de chef de file de la régulation sociale au niveau mondial de l'OIT.

Les sanctions économiques et commerciales contre certains Etats – celles pesant sur l'échange et l'envoi de matériel médical d'urgence - augmentent également les risques de crise humanitaire et sont contraires au principe de solidarité internationale.

Cas de violations des droits fondamentaux

Des cas de violation des droits fondamentaux, répertoriés et dénoncés par la Confédération européenne des syndicats (CES) et par la Confédération syndicale internationale (CSI), surgissent à travers le monde face au COVID-19. Le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme des Nations-Unies a alerté le 2 avril dernier sur les dérives concernant les travailleurs migrants en Inde suite au confinement de la majeure partie de la population. De nombreux travailleurs migrants en Inde ont alors été renvoyés de leur emploi – majoritairement dans l'économie informelle – et expulsés de leur logement sans aucune couverture sociale

